

Destinataires  
Confédération, UD, Fédérations, syndicats

Vanves, le 31 mai 2023

---

## **FGTA-FO : Déclaration de la Commission Administrative Fédérale du 31 mai 2023**

---

### **Pouvoir d'achat**

La Commission Administrative Fédérale réunie ce 31 mai 2023 demande la mise en place rapide d'une véritable politique salariale globale afin de défendre le pouvoir d'achat des salariés et remédier à la pénurie de main d'œuvre qui dégrade les conditions de travail.

La CAF revendique :

- un véritable coup de pouce au SMIC ;
- la suppression des allègements de cotisations patronales - dont bénéficient les employeurs lorsque les salaires ne dépassent pas 1,6 SMIC – véritables trappes à bas salaires ;
- qu'aucun minima conventionnel de branche ne soit inférieur au SMIC ;
- que chaque grille prenne en compte de véritables écarts hiérarchiques pour donner des perspectives d'évolution professionnelle aux salariés et garantir une reconnaissance de leur savoir-faire.

### **ANI sur le partage de la valeur**

La CAF salue la négociation et la signature par la Confédération FO de l'Accord National Interprofessionnel sur le partage de la valeur.

La CAF rappelle que les PME et TPE sont nombreuses dans les secteurs professionnels couverts par la FGTA-FO et que cet ANI ouvre la voie à l'institution de dispositifs de partage de la valeur (participation, intéressement, prime de partage de la valeur...) dans ces entreprises selon les effectifs.

La CAF revendique l'instauration de ces dispositifs dans l'ensemble des TPE.

La CAF rappelle que l'augmentation générale des salaires demeure la priorité puisqu'elle est la seule garantie d'une hausse pérenne du pouvoir d'achat des salariés et que les cotisations sociales ouvrent la voie au salaire différé (retraites, protection sociale), contrairement aux primes.

### **ANI relatif à la transition écologique et au dialogue social**

La CAF est favorable à la signature de l'ANI relatif à la transition écologique et au dialogue social. Conformément à la résolution du Congrès fédéral de Caen, la FGTA-FO doit s'engager dans le renforcement de la place centrale des questions liées à la transition écologique au regard des impacts économiques et sociaux liés à la transformation des activités, des emplois et des qualifications. Même si cet ANI n'est pas normatif, il constitue un premier pas pour renforcer le rôle des syndicats dans les branches professionnelles et dans les entreprises.

La CAF rappelle que la transition écologique ne doit pas être utilisée comme un frein à l'exercice du droit syndical.

### **Retraites**

La CAF réaffirme son opposition à tout recul de l'âge de départ à la retraite et à l'allongement de la durée de cotisation.

La CAF exige donc le retrait de la réforme des retraites, réforme massivement rejetée par la population et les travailleurs.

La CAF invite les salariés, jeunes, retraités et tous les syndicats à participer activement à la journée intersyndicale de grèves et de manifestations le 6 juin sur l'ensemble du territoire.

*Validée à l'unanimité des membres présents*